



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE  
Département présidentiel

**Service de surveillance des communes**

Service de surveillance  
des communes  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2  
Case postale 3964  
1211 Genève 3

N/réf. : GZU/IGA/87/18

Ville de Genève Administration centrale
Reçu le: 07 MARS 2018
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Monsieur le Maire  
de la Ville de Genève  
Palais Eynard  
Case postale 3983  
1211 Genève

Genève, le 1er mars 2018

**DIFFUSION**

M Pagani  
Mmes Salerno  
Alder  
MM. Kanaan  
Barazzone  
Moret  
Burri  
Schweri  
SCM  
Service juridique  
Dossiers-Documentation

**Concerne :** Constitution, à titre gratuit, d'une servitude de passage public à pied au profit de la Ville de Genève, sur la parcelle N° 1767 de Genève, section Eaux-Vives, propriété de la Genevoise Compagnie Immobilière SA  
Constitution, à titre gratuit, d'une servitude de passage public à pied au profit de la Ville de Genève, sur la parcelle N° 3419 de Genève, section Eaux-Vives, propriété de la Société Immobilière Frontenex 60A SA  
Constitution, à titre gratuit, d'une servitude de passage public à pied au profit de la Ville de Genève, sur la parcelle N° 3424 de Genève, section Eaux-Vives, propriété d'Alendi SA

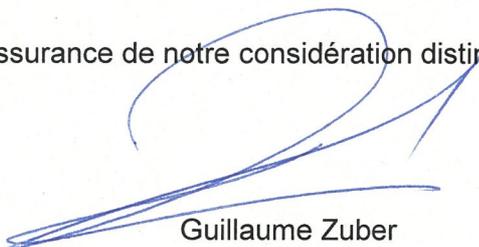
Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 7 février 2018, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie aux :

- Service de surveillance des communes - secteur finances communales
- Registre foncier

afin d'en obtenir les préavis nécessaires.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

  
Guillaume Zuber  
Directeur

**Copie pour information :**

- Direction de la gestion et valorisation de l'office des bâtiments

Date réelle d'affichage : 15 février 2018  
Date légale d'affichage : 15 février 2018  
Fin délai référendaire le : 27 mars 2018